Paris, 20 janvier 2023

Communiqué national

De l'ampleur du défi numérique dans les SPIP…

Vers un APPI END ?

Lors de son discours de présentation des arbitrages EGJ en tout début d'année, le Garde des Sceaux insistait sur **le défi numérique à relever au ministère de la Justice** dans le cadre d'un nouveau Plan de Transformation Numérique. Il citait ***l'accélération des améliorations des logiciels métiers*** comme un ***chantier prioritaire***, dans le cadre d'***une stratégie claire et déterminée du ministère***.

Pour le SNEPAP-FSU, si l'objectif est louable et nécessaire,
il existe un énorme fossé entre cette annonce et la réalité.

Focus sur l'actualité d'APPI, logiciel métier en SPIP

Dans un récent communiqué de presse, le SNEPAP-FSU indiquait qu'il ne partageait pas la vision optimiste du ministre, au regard des dysfonctionnements récurrents d'APPI et du report *sine die* de PRISME, applicatif appelé à prendre le relais.

APPI a désormais plus de 20 ans et touche à l'obsolescence; il a bien mérité de prendre sa retraite !

Hier, le crash...

Proxy error : Voici le message inlassablement affiché sur les écrans des utilisateur.trices d'APPI. Cela est déjà arrivé par le passé, mais des messages d'information des services numériques confirment cette fois qu'***APPI est véritablement en bout de course, quasiment en état de mort cérébrale…***

Cf : "***Les difficultés d'APPI perdurent ce matin malgré les actions entreprises. Les actions de redémarrage ne seront plus entreprises dorénavant, au vu de leur inefficacité".***

Si APPI est en bout de course, **les agent.es utilisateur.rices** – autant des SPIP que des services judiciaires - **sont à bout de nerfs**. Les avaries quotidiennes génèrent un stress considérable pour les agent.es, dans un contexte déjà marqué par une surcharge de travail. Les courriels DAP relayés par les DISP qui les appellent, en plein black out, à *adapter leur pratique au regard de la vétusté et de la saturation d'APPI*, apparaissent d'autant plus surréalistes qu'ils ne proposent aucune solution…

Les patch correctifs d'APPI confèrent désormais à des pansements sur une jambe de bois...

La bascule vers un nouvel applicatif est impérative, bien que pas à l'ordre du jour...

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

12-14 rue Charles Fourier – 75013 PARIS Tél : 06.43.17.25.05

Mail : snepap@fsu.fr Site : http://snepap-fsu.fr https://twitter.com/snepap

Communiqué national

Quid de PRISME, successeur d'APPI ?

L'applicatif PRISME a vocation à remplacer APPI, avec pour objectifs de résoudre les dysfonctionnements et introduire de nouvelles fonctionnalités.

Mais, l'administration pénitentiaire a manifestement pris du retard concernant ce chantier. Les réunions relatives à la présentation de ce nouvel applicatif ont été à plusieurs reprises reportées, et le SNEPAP-FSU demeure dans l'attente :

- D'un éclairage sur les motifs précis de ces reports
- D'un calendrier actualisé

Selon le plan de déploiement initial, PRISME devait être opérationnel et l'ensemble des agents formés en 2023… Doit-on d'ores et déjà considérer qu'il n'en sera rien ? En tout cas, la page APNET dédiée au déploiement de l'applicatif n'est pas alimentée depuis plusieurs mois…

Une bonne résolution 2023 pour la DAP ?

Un nouvel applicatif doit impérativement prendre le relais, au plus vite. Les personnels et les publics ont besoin d'outils professionnels opérants et pertinents.

Dans la droite ligne du discours du Garde des Sceaux, le SNEPAP-FSU enjoint la DAP à considérer ce dossier comme une priorité absolue.

Il en va de la crédibilité du service public pénitentiaire !

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

12-14 rue Charles Fourier – 75013 PARIS Tél : 06.43.17.25.05

Mail : snepap@fsu.fr Site : http://snepap-fsu.fr https://twitter.com/snepap